Accès aux soins en Sarthe : adoptez les bons réflexes!

Je contacte en priorité mon **médecin traitant** ou en cas d'absence **un autre cabinet médical**



Le jour En semaine de 8h à 20h

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux Je ne me déplace pas aux urgences,

j'appelle le

116 117

pour le médecin de garde





en semaine : de 9h à minuit week-ends & jours fériés :

8h à minuit

En cas d'urgence vitale, je ne me déplace pas aux urgences,

j'appelle le



ou







7 jours sur 7 24h sur 24



Je reçois des conseils médicaux par téléphone



Je suis informé du lieu où consulter le médecin de garde le plus proche



Je reçois la visite d'un médecin de garde



Je suis pris en charge à l'hôpital si besoin



